

AR PREFECTURE

063-216304731-20180404-NOTEPRESCA2017-BF  
Reçu le 06/04/2018

## Chabreloche

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne

Mairie

15, rue de Lyon - BP 18

63250 CHABRELOCHE

tél : 04 73 94 20 49

fax : 04 73 94 28 60

mairie.chabreloche@wanadoo.fr

### NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

#### RAPPEL REGLEMENTAIRE

La Loi NOTRe du 7 août 2015 crée de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant:

«Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.»

Cette note présente donc les principales informations et évolutions des comptes administratifs 2017, du budget principal 2018 de la commune.

Elle reprend pour l'essentiel les éléments déjà présentés lors du débat d'orientations budgétaires en les actualisant avec les données définitives de l'exercice 2017 et en y apportant quelques précisions.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la commune [www.chabreloche.com](http://www.chabreloche.com)

#### **BUDGET PRINCIPAL**

##### **Section de fonctionnement :**

A la clôture de l'exercice de 2017, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat se décomposant comme suit :

Excédent de 250 223.20€ dont

9 138.54€ affectés à l'investissement

241 084.66€ reportés en fonctionnement

Dépenses :

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 770 325.17€

Elles se répartissent comme suit :

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2017**

CHAPITRES	CA 2017
011 – Charges à caractère générale	272 932.91
012 – Charges de Personnel	358 783.36
65 Autres charges de gestion courante	102 265.73
66 – Charges financières	15 424.13
67 – Charges exceptionnelles	3 013.87
014 – atténuation de produits FPIC	8 537.00
042 – Opérations d'ordre	9 368.17
<b><u>TOTAL</u></b>	<b>770 325.17</b>

Recettes :

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 1 020 548.37€

Elles se répartissent comme suit :

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2017**

CHAPITRES	CA 2017
013 – Atténuations de charges	41 616.15
70 – Produits des services	33 361.77
73 – Impôts et taxes	485 833.60
74 – Dotations et participations	231 652.56
75 – Autres produits de gestion courante	32 126.99
76 – Produits financiers	4.50
77 – Produits exceptionnels	5 311.11
78 – Reprises sur provisions	0
002 – Résultat antérieur	190 641.69
<b><u>TOTAL</u></b>	<b>1 020.548.37</b>

Chapitre 73 : il concerne de nombreuses recettes mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale.

Fiscalités reçues en 2017 :

Taxes habitation et foncières : 353 673.00€

Compensation Communauté : 82 748.62€

Fonds de péréquation intercommunal : 25 010.00€

Taxe droits de mutation : 23 367.68€

Droits de place : 1 034.30€

Chapitre 74 : il concerne essentiellement les dotations de l'état

Montants perçus : 113 347.00€ Dotation Globale de Fonctionnement

25 453.00€ dotation de solidarité Rurale

10 013.00€ dotation de péréquation

22 292.00€ dotation de compensation pour exonérations taxes habitations et foncières

**Section d'investissement :**

A la clôture de l'exercice de 2017, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat déficitaire se décomposant comme suit :

Déficit exercice 2017 : 5 835.59€  
 Déficit 2016 reporté : - 52 660.30€  
 Soit déficit constaté : - 58 495.89€

Restes à réaliser positif (R 430 840.00€ – D 381 482.65€) : **49 357.35€**

Délibération d'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement sera donc de **9 138.54€**

**Dépenses**

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 441 062.39€

Elles se répartissent comme suit :

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2017**

CHAPITRES	CA 2017
001- Déficit d'investissement reporté	52 660.30
16- Emprunts capital	58 646.34
21- agrandissement du cimetière et terrain	30 319.28
Matériel de transport	8 384.00
Acquisition immobilisations	7 176.00
23- travaux	275 155.70
Dont voirie : 46 503.00	
Réseaux secs : 2 708.44	
Groupe scolaire : 225 944.26	
27- remboursement dette Etablissement public foncier	8 720.77
<b><u>TOTAL</u></b>	<b>441 062.39</b>

**Recettes :**

Les recettes d'investissement se sont élevées à 382 566.50€

Elles se répartissent comme suit :

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2017**

CHAPITRES	CA 2017
040- opération d'ordre – amortissement immobilisations	9 368.17
10- FCTVA et Taxe aménagement	16 018.69
1068- affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement de 2015	98 179.64
16- emprunt pour réalisation travaux groupe scolaire	259 000.00
<b><u>TOTAL</u></b>	<b>382 566.50</b>

Les informations financières de la commune sont consultables sur le site de la commune :  
[www.chabreloche.com](http://www.chabreloche.com)